

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 38 (1991)
Heft: 4

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Changement à la tête de l'AIRPC

RM. C'est le 16 mars 1991 que l'Association des instructeurs romands de protection civile (AIRPC) s'est réunie pour sa 16^e assemblée générale, dans le cadre du Centre d'instruction du canton du Valais, à Grône. Au menu, deux jours placés sous le signe de «l'ARC» (Amitié, rencontre, connaissance: les maîtres mots de l'AIRPC).

André Moser démissionne

Une cinquantaine de membres ont fait le déplacement de Grône. Au centre d'instruction valaisan, ils ont été accueillis par MM. David Schnyder, Chef cantonal, Zufferey, conseiller communal de Grône, et Michel Carlen, directeur du Centre.

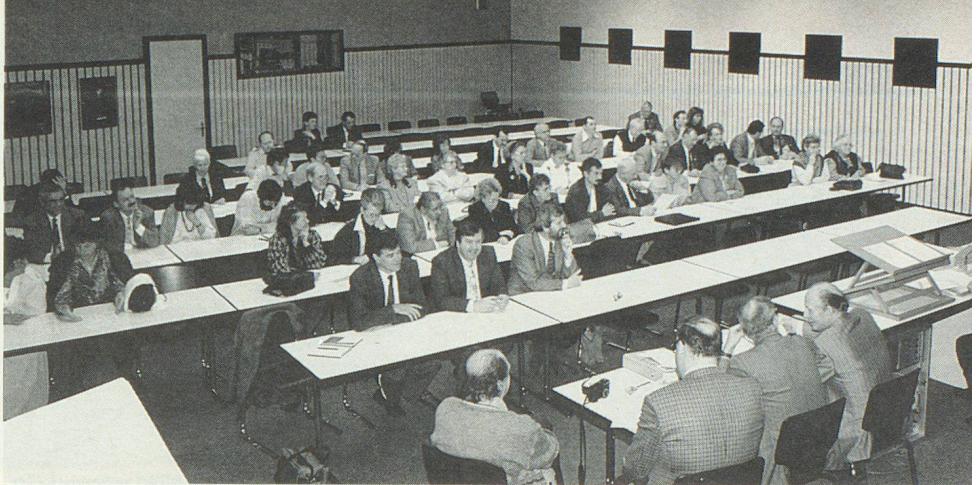
C'est peu après la lecture de son rapport que M. André Moser annonce officiellement sa démission après 8 ans

René Mathey

passés à la tête de l'association. Chargé de l'inspectorat des organismes de PCi en Suisse romande auprès de l'OFPC, il a participé activement à la fondation de l'association il y a maintenant 17 ans.



De André à André! «Bonne chance Monsieur le Président» (gauche à droite André Moser, André Christ). (Photo: RM-Info).



Un auditoire attentif où l'on reconnaît (1^{re} table de face) de gauche à droite: MM. D. Schnyder, Chef de l'Office cantonal valaisan, Zufferey, conseiller communal Grône, N. de Diesbach, OFPC. (Photo: RM-Info)

Monsieur André Christ (1950) lui succédera à la tête de l'AIRPC. Chef instructeur à l'OFPC et responsable de la formation des chefs locaux, il est lui-même CL à la Neuveville.

AIRPC et réforme 95

Après avoir rappelé le but de l'association qui est celui de parfaire la formation et de développer les connaissances, M. Moser énonce quelques éléments ayant trait à l'évolution de la fonction d'instructeur (à titre principal ou accessoire) par rapport au changement préconisé par un groupe de travail du DFJP et ceux de la réforme 95 de la PCi. Il y a de l'avenir pour la profession, puisque l'OFPC va même jusqu'à préconiser un instructeur par tranche de 10 000 habitants.

Lors du symposium de l'USPC de Thoune il a été déclaré: «l'instruction dispensée aux cadres et aux membres de la PCi doit être améliorée, il importe en particulier de rendre plus pratique et plus flexible le contenu de cette instruction». Comme on peut le pressentir, l'amélioration des cadres (NDR: et des autres...) et de l'instruction est en première ligne. Pour M. Moser il s'agit donc de se livrer à une autocritique sans complaisance mais objective, tant de la fonction que de la mission de l'instructeur (à titre principal ou accessoire). Cet aspect des choses pourrait constituer l'ossature des actions fu-

tures de l'AIRPC. Ce message représente un peu le «testament politique» du président sortant qui estime encore que «l'association doit redevenir un moyen de perfectionnement en relation avec la réforme de la PCi 1995».

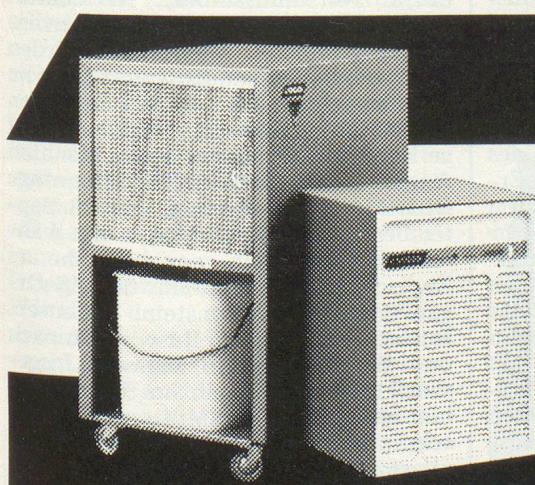
L'avenir de l'AIRPC

D'après les commentaires entendus ici ou là, l'AIRPC vit vraisemblablement un tournant de son histoire. Le concept de l'ARC (amitié, rencontre, connaissance) paraît aujourd'hui quelque peu dépassé. Forte de 325 membres, elle est bien loin de ce rassemblement ou la défense d'une profession le dispute à celle de rencontres amicales.

Un certain flou, si ce n'est un malaise règne à la suite de la diffusion du premier numéro de l'information sur la réforme PCi 95. Alors qu'il ne s'agit encore que d'un projet, certains (et les médias en particulier) l'ont pris au premier degré, non sans conséquences d'ailleurs sur la motivation des cadres et de l'instruction en particulier.

A n'en pas douter, l'orientation prise par la mise au point de la réforme PCi 95, mais aussi le climat général peu propice à l'institution, obligera l'AIRPC à redéfinir ses objectifs si elle entend jouer le rôle qui devrait être le sien.

Du travail en perspective pour le nouveau président et son Comité (en partie renouvelé lors de l'assemblée). □



Pour prévenir des dégâts d'eau onéreux:

Déshumidificateurs

Gamme étendue d'appareils efficaces, d'un emploi très varié – caves, entrepôts, habitations, installations de protection civile, etc. Exploitation entièrement automatique, consommation d'énergie minime.

Demandez-nous la documentation détaillée.

Krüger + Co.
1010 Lausanne, Tél. 021 32 92 90
Succursales: Münsingen BE,
Hofstetten SO, Degersheim SG,
Dielsdorf ZH, Gordola TI
Küssnacht am Rigi, Samedan

KRÜGER